

Quand les habitants se mobilisent pour la préservation de l'environnement !

Soixante personnes, dont une vingtaine d'enfants, ont participé au grand nettoyage d'automne le 8 octobre dernier. Une belle mobilisation qui a permis de collecter une quantité importante de déchets de toutes sortes, verre, canettes en alu et bouteilles en plastique, mais aussi pièces d'automobile, vélo d'enfant et autres ferrailles. Merci à tous, en particulier aux élèves et aux enseignants de l'école élémentaire qui ont contribué au succès de cette matinée.



Les enfants de Lagardelle mobilisés

Vide-greniers

Le mauvais temps n'a pas découragé les chineurs et collectionneurs qui sont venus nombreux à la recherche de bonnes affaires sur les stands des 226 exposants. Rappelons que les recettes de cette manifestation contribuent au financement des festivités communales.



Bienvenue aux nouveaux arrivants



Forum des associations

Les associations Lagardelloises ont présenté leurs activités devant un public attentif et curieux. Un moment de convivialité apprécié par les participants recherchant des informations utiles à la pratique d'une activité sportive ou culturelle.



Une trentaine de nouveaux habitants ont participé à la matinée de rencontre et d'échanges qui s'est tenue le dimanche 24 septembre. La visite du village a été l'occasion de faire découvrir les installations, écoles, centre de loisirs, square Bassano, parc, installations sportives, médiathèque... Les élus présents ont répondu à diverses questions concernant la vie quotidienne à Lagardelle, ainsi que sur les projets en cours ou à venir.

Permis de conduire et cartes grises

Depuis le 1er novembre, il n'est plus possible d'effectuer les démarches de demande de certificat d'immatriculation et de permis de conduire auprès de la mairie. Dans le cadre de la simplification des démarches administratives portée par le Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG), toutes ces opérations sont dématérialisées. C'est désormais sur le site :

www.immatriculation.ants.gouv.fr

que vous pouvez réaliser ces démarches. Si vous n'êtes pas équipé d'un ordinateur avec accès internet, deux postes informatiques sont à votre disposition à la médiathèque.

Pacte Civil de Solidarité

En application de la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle, l'enregistrement d'un Pacte Civil de Solidarité (PACS), sa modification ou sa dissolution est désormais réalisé à la mairie par l'officier d'état civil de la commune de résidence des partenaires. Notez qu'il n'est pas prévu de cérémonie particulière en mairie lors de cette démarche.

Hommages

Albert Lafon nous a quittés le 29 août 2017. Elu en 1977 dans l'équipe d'Albert Trainini, il siègera au conseil municipal jusqu'en 2014. Chargé, en particulier des transports scolaires et des relations avec le syndicat départemental d'électrification de la Haute-Garonne, il a occupé ses fonctions avec sérieux et motivation. Personnage apprécié par sa gentillesse et son amabilité, il laissera le souvenir d'un homme dévoué à sa commune.

Khalil El Rassi est décédé le 4 novembre des suites d'une embolie pulmonaire. Médecin à Lagardelle de 1986 à 2009, il avait cessé son activité pour retourner dans son pays natal, le Liban, en 2010. Apprécié pour sa perspicacité, sa générosité, il était toujours disponible et prêt à rendre service aux autres. Elu municipal, passionné d'équitation, il avait donné naissance à l'association Cava-Lèze en 1998. Tous ceux qui l'ont connu garderont le souvenir d'un homme serviable, jovial, empathique et attachant. La municipalité adresse ses sincères condoléances à ses enfants Sagih et Stéphanie, ainsi qu'à son épouse Marie.

Noël des enfants

Comme chaque année, la municipalité est heureuse d'offrir aux enfants de Lagardelle une après-midi d'animations qui se déroulera le samedi 16 décembre prochain. Au programme :

- 15h00 : rassemblement devant la salle des fêtes
- 15h30 : lâcher de ballons
- 16h00 : spectacle « Pour le cœur de ma reine » par la compagnie Nat&Co
- 17h00 : arrivée du Père Noël et goûter offert par l'association des commerçants



Pour le cœur de ma reine - Cie Nat&Co

«A la demande de Cristal, la reine des neiges qui se meurt, Anatole, le bonhomme de neige et Anouk, la petite inuit partent faire le tour du monde à la recherche du flocon magique qui, selon une ancienne légende inuit, ramènera l'équilibre écologique sur terre... Vont-ils y parvenir ? Peut-être... Mais sans les enfants, impossible !»

À la médiathèque



«Les 7 devinettes de Noël» vendredi 8 décembre à 20h00

Le Père Noël voudrait faire grève cette année. Il a l'impression que plus personne ne s'intéresse à la magie de Noël et que les enfants ne savent même plus ce qu'est vraiment Noël ! Alors il décide de mettre les enfants à l'épreuve en leur proposant «Les 7 devinettes de Noël»... Frederick sera envoyé auprès des enfants pour les aider à découvrir les fameuses devinettes. Humour, magie et poésie sont au programme !
Spectacle pour les enfants à partir de 2 ans
Durée 50 mn - **Réservation obligatoire au : 05 62 11 59 86 à partir du 21 novembre.**

Vos rendez-vous

Soirée Beaujolais

Soirée «vin nouveau et Beaujolais primeur» organisée par l'association des commerçants, le **samedi 18 novembre 2017** à la salle des fêtes à partir de 20h00. Inscriptions et renseignements chez vos commerçants.

Espace de gratuité : une journée pour éviter de jeter et faire un geste solidaire !

Donnez les objets dont vous n'avez plus besoin et prenez ce que vous voulez, même si vous n'avez rien déposé. Vous participerez ainsi à redonner vie à des objets qui n'ont plus d'utilité pour vous mais, qui peuvent en avoir pour d'autres. Règle à respecter : apportez des objets en bon état (livres, vêtements de saison, vaisselle, jouets... mais pas d'objets encombrants). L'espace de gratuité se tiendra le **samedi 25 novembre de 13h00 à 18h00** à la salle des fêtes. Renseignements au : 05 61 50 68 17

Concert aux chandelles

La chorale «Chœur à Lèze», les enfants de l'éveil musical et la chorale des enfants, chantent Noël le : **samedi 16 décembre 2017 à 20h30** à l'église. Participation au chapeau au bénéfice de la rénovation de l'Eglise.

Repas de «La belle époque»

organisé par le club du 3^e âge le dimanche **17 décembre 2017** à la salle des fêtes à partir de 12h00. Inscriptions et renseignements au : 05 61 08 84 05.

Notez-le

La **Médiathèque** sera fermée du 26 décembre au 4 janvier 2018 (ouverture exceptionnelle le 27 décembre), le **Centre de loisirs** du 2 au 5 janvier 2018 et la **Crèche** du 25 décembre au 2 janvier 2018.

Solidarités

Mon logement et moi

Vous voulez faire des économies et améliorer la gestion de votre habitation ? Alors venez jouer et découvrir les astuces et conseils pour votre logement. Mieux utiliser vos appareils électroménagers, maîtriser vos consommations de chauffage, d'éclairage, d'eau, ou comment réaliser vous-même des petits travaux... autant de sujets qui vous permettront de chasser le gaspi.

Animation gratuite destinée à tous les retraités, le **4 décembre à 10h30** à la salle du Caperet, proposée par la mairie, la maison de l'habitat et Soliha (Solidaires pour l'habitat).

Inscription à SOLIHA Haute-Garonne ☎ 05 62 27 51 85

✉ soliha31@solih31.fr

Vagues de froid

Le plan grand froid est un dispositif interministériel prévoyant des actions en cas d'hiver rigoureux. A cet effet, la mairie tient un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire, ou se faire inscrire à tout moment, les personnes fragiles et isolées. Ce registre permet de guider l'action des services sanitaires et sociaux en cas de mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgence par le préfet. La confidentialité des données est assurée par le secret professionnel qui lie les agents, nommément désignés par le Maire, seuls habilités à enregistrer, traiter et modifier ces données. La radiation de ce fichier se fait à tout moment, sur simple demande. Si vous pensez en avoir besoin ou si vous avez connaissance de personnes susceptibles d'être concernées, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 05 62 11 59 80

Ouverture d'une Maison des solidarités à Eaunes

Un nouvel accueil de proximité vous accompagne pour toutes questions sociales ou médico-sociales.

- Accompagnement des familles
- Protection de l'enfance
- Autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap
- Lutte contre la précarité

Il s'agit, désormais, du lieu des permanences de l'assistante sociale.

Maison des solidarités

7 rue Voltaire
31600 EAUNES
☎ 05 34 47 04 50

Ouvert tous les matins du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Accueil sans rendez-vous le mercredi matin.

Travaux

Chemin de la Crabo



Les travaux de busage des fossés, de construction des trottoirs, la signalisation et les marquages au sol sont terminés. Pour sécuriser la circulation des piétons, des potelets métalliques vont être installés sur les trottoirs.

Ateliers municipaux



Le bâtiment de 240 m² sera opérationnel dans les prochains jours. Il comprend un grand garage, un espace pour la réalisation de travaux divers (mécanique, soudure, menuiserie...), un local de stockage, des sanitaires, des vestiaires et un réfectoire.

Les travaux du pont du Pradalot sont terminés

Le Pradalot est un petit ruisseau qui prend naissance au sud du village et se jette dans la Lèze, au nord de la commune, après la clinique. Il est alimenté par les eaux pluviales d'une bonne partie de Lagardelle. Confronté à des débordements fréquents lors de forts orages, il était nécessaire de reconstruire un pont plus large et de reprofiler une partie du lit du ruisseau. D'un montant de 100 000 €, les travaux ont été financés à 40 % par l'Etat, 20 % par le SMIVAL (Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze), 20% par la mairie, 15 % par la région ainsi qu'un financement de 5500 € provenant de la réserve parlementaire.



Avant

Ecole maternelle



L'installation d'un nouveau préfabriqué dans la cour de l'école s'est déroulée pendant l'été. D'une surface de 140 m², il comprend deux salles aménagées en dortoir, ainsi que des sanitaires.

Terrains de tennis



Pour améliorer la pratique de ce sport, les 2 cours de tennis ont été rénovés. Les nombreuses fissures existantes ont été colmatées et une nouvelle couverture de résine synthétique a été appliquée.

Initiative

S'ouvrir au bonheur

Ils ont décidé de faire une pause dans leur vie professionnelle, pour partir à la découverte d'expériences et pratiques innovantes dans le domaine de l'éducation. Objectif : réaliser un film documentaire sur le sujet.



Eva et Sébastien ont bien conscience de s'attaquer à un sujet immense, objet de débats, de théories, de concepts, d'études et d'analyses qui traverse l'histoire de toutes les sociétés depuis toujours. Issus de l'éducation populaire, principe d'auto-éducation dont le but est de promouvoir, en dehors du système d'enseignement traditionnel, une éducation visant le progrès social, ils savent que c'est en avançant que le projet prendra sa consistance.

Ce qui les anime, c'est de faire partager l'idée que l'éducation est la clé pour construire un monde meilleur. D'ailleurs, ils n'hésitent pas à reprendre la célèbre phrase de Nelson Mandela : « *L'éducation est l'arme la plus puissante que vous pouvez utiliser pour changer le monde* ».

Pour mieux en parler, rien de plus enrichissant que d'aller voir sur place, pour recueillir des témoignages, échanger, observer d'autres pratiques, d'autres cultures, d'autres expériences dans le monde.

Départ le 3 février pour un périple de 5 mois qui les amènera au Cambodge, à Bali, au Japon, en Uruguay, en Bolivie, en Colombie, aux Etats-Unis et au Canada. Pour réaliser leur projet, Eva et Sébastien ont lancé un appel de fonds sur le site de financement participatif Ulule, ils espèrent recueillir 15 000 €.

Vous pouvez soutenir le projet en faisant un don sur ulule.com à la rubrique « S'ouvrir au bonheur », date limite le 4 décembre.

Le conseil municipal dans sa séance du 6 novembre dernier, a décidé à l'unanimité d'apporter le soutien de la commune à ces deux jeunes Lagardellois, en votant une subvention de 300 €.

Halte-garderie : pour souffler un peu !

Vous êtes en congé parental ou travaillez à temps partiel ?

Vous avez envie de souffler un peu ? Pensez à la halte-garderie.

Il est important pour votre enfant de découvrir la vie en collectivité et de se socialiser avec d'autres enfants. Vous avez le droit de décrocher et de vous chouchouter sans culpabiliser. Alors n'hésitez pas, inscrivez-le à la crèche « Les petits canailous ». Des jours vous seront proposés dès qu'un enfant est absent ou pendant les vacances scolaires.

☎ 05 61 56 52 25 - ✉ lespetits.canailous@orange.fr - www.canailous.fr

Interco

Nouvelle baisse de la taxe sur les ordures ménagères

En deux années, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a baissé de 4,53 % pour les communes de l'ancienne communauté de communes Lèze Ariège Garonne. Après la diminution de 2016 (de 14,79 % à 11%), une nouvelle baisse a été décidée par la communauté de communes Lèze Ariège pour 2017 (de 11% à 10,26 %).

Collecte des ordures ménagères

Le calendrier de collecte 2018 accompagné du guide du tri vient d'être distribué dans les boîtes aux lettres. Si vous ne l'avez pas eu, vous pouvez le télécharger sur dechets-ccla31.fr à la rubrique « La collecte des déchets ». Notez qu'aucun bac roulant ne devra être sorti sur le trottoir sans gêner la circulation des piétons et des automobilistes avant 19h00 et y rester le lendemain matin après 13h30.

Les conteneurs doivent être présentés le couvercle fermé. Les déchets ménagers ne doivent pas être déposés en vrac dans les bacs, mais exclusivement dans des poches étanches. Les déchets déposés dans des récipients inadaptés ou mis-en vrac sur la chaussée ne sont pas collectés.

Ramassage des encombrants

La collecte des encombrants est réalisée à votre domicile, une fois par trimestre, par le service déchets de la communauté de communes. Pour en bénéficier, vous devez vous inscrire à la mairie. Le service déchets vous contactera alors et vous indiquera le jour de l'enlèvement.

Les encombrants doivent être sortis seulement la veille du jour de ramassage. La liste complète des encombrants non collectés est consultable sur :

www.dechets-ccla31.fr

Les encombrants non collectés ne sont pas ramassés par la mairie.

Le dépôt de déchets sur la voie publique est un délit sanctionné par une contravention qui peut aller jusqu'à 450 €.

